

**POSTE D'ASSISTANT·E EN PROJET D'ARCHITECTURE 0,40 ETP  
(pour une durée de 2 ans)**

**FACULTE D'ARCHITECTURE LA CAMBRE HORTA**

Référence : 2021/S008

Date limite du dépôt des candidatures : 25/02/2021

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2021

## Descriptif du poste

Le poste vise l'encadrement des enseignements suivants :

Atelier de projet d'architecture en Bachelier ou Master, à raison d'un atelier par quadrimestre

Ce poste permet à un·e architecte de partager son expérience professionnelle du projet sous la coordination d'un·e académique qui est titulaire du cours.

Pour rappel, une charge d'enseignement ne se limite pas à du temps présentiel face à l'étudiant, elle comprend :

Charge pédagogique :

- Travaux pratiques (exercices, laboratoires, séminaires...) : temps de préparation, temps face aux étudiants, temps de correction et/ou délibération ;
- Examens et/ou jury : temps de préparation, temps de surveillance et/ou jury, temps de correction.
- Encadrement (mémoires, projets, rapports, stages, travaux individuels...): temps de préparation, temps auprès des étudiants (ex.: les guidances, les permanences, l'accompagnement des mémorants...), temps de correction ;

Charges administrative et logistique :

- Activités de gestion (ex. : gestion d'un labo, d'un serveur informatique, d'un site web, organisation d'un meeting, réunion d'équipe, investissement particulier dans la gestion d'une filière d'enseignement...);
- Activités administratives (ex. : représentation dans des Commissions départementales, facultaires, universitaires).

## Titre requis

Titulaire d'un Master 120 crédits en architecture (ou équivalent)

## Compétences requises

- vous avez une pratique professionnelle et /ou une expertise théorique du projet d'architecture;
- vous avez une expérience utile d'enseignement de l'architecture et êtes en mesure d'en transmettre les ressorts.

- vous avez en plus participé à des jurys d'architecture ;
- vous avez éventuellement une expérience internationale ;
- Sans être un argument restrictif, une expérience utile positive dans la structure facultaire et notamment dans les enseignements concernés peut constituer un argument favorable.

## Enseignements à encadrer

Atelier du projet d'architecture

## Intéressé·e ?

Plus d'information dans le programme des études cfr

<http://archi.ulb.ac.be/etudes/architecture/organisation-des-etudes>. Tout renseignement sur les modalités de la prestation peuvent être obtenus auprès de David Lo Buglio, Vice-Doyen aux Ressources humaines de la Faculté d'architecture de l'ULB (courriel : [vicedoyen.rh.archi@ulb.be](mailto:vicedoyen.rh.archi@ulb.be)) ou Jean-Didier Bergilez, Vice Doyen à l'Enseignement de la Faculté d'architecture de l'ULB (courriel : [vicedoyen.ens.archi@ulb.be](mailto:vicedoyen.ens.archi@ulb.be))

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Rectorat de l'Université libre de Bruxelles (à l'adresse [recteur@ulb.ac.be](mailto:recteur@ulb.ac.be)), au Décanat de la Faculté à l'adresse suivante ([doyen.archi@ulb.be](mailto:doyen.archi@ulb.be)) ainsi qu'à Madame Vinciane Thomisse, Directrice de l'administration facultaire à l'adresse [raf.archi@ulb.be](mailto:raf.archi@ulb.be).

Il contiendra les pièces suivantes :

- Un curriculum vitae (un canevas type peut être téléchargé via le site internet : <http://www.ulb.ac.be/tools/CV-type.rtf>)
- Une lettre de motivation de maximum 2 pages
- Un « portfolio » explicitant votre pratique (architecture) au travers de 5 références maximum, de préférence en lien avec le cours (y définir très nettement la part que le/la candidat·e a eu dans ces projets) (5 A4 maximum) ;
- Il vous est également possible d'accompagner votre dossier d'une lettre de recommandation et/ou d'un rapport d'évaluation pédagogique et/ou tout autre document attestant d'une expérience pédagogique passée positive.

En postulant, les candidat·es confirment avoir pris connaissance des informations complémentaires et des règlements applicables aux membres du corps scientifique disponibles sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.

Les candidat·es classés en ordre utile, mais qui n'auront pas pu être retenus pour le poste repris dans la présente vacance, seront versés dans une réserve de recrutement valable durant l'année académique 2021-2022.

## Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances. Nous recrutons les candidat·es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc. Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Patricia Mélotte, la personne ressource Genre et Diversité ([patricia.melotte@ulb.be](mailto:patricia.melotte@ulb.be)). Soyez assuré·e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

## **FICHE ADMINISTRATIVE**

qui doit impérativement accompagner la vacance

n° de vacance : 2020/S004

Domaine : Art de bâtir et urbanisme

Discipline : Architecture

Poste au cadre : solde PUR 2019

Références CoA : 25.01.21 pt.III.02

Rattachement Enseignement : Département Enseignement